
COMMUNE DE BOURNEZEAU : Le mot des élus actualisé au 6 février 2026

Pour vous assurer de recevoir tous les emails envoyés par le service « Newsletter » du Site Internet Commune de Bournezeau (bournezeau.fr), nous vous invitons à ajouter l'adresse email no-reply@newsletter.neopse.com dans vos expéditeurs approuvés.



INFORMATIONS MUNICIPALES

À vos sécateurs !

Le samedi 14 février au matin, nous organisons une séance de taille des arbres fruitiers de la commune. Cette opération s'adresse à tous les habitants souhaitant se perfectionner dans l'art de la taille.

Nous avons la chance de compter, au sein de notre groupe, des personnes très compétentes et pédagogues.

📍 Rendez-vous à 9 h à la salle Omnisports de Bournezeau.

Inscription sur les listes électorales : dernier délai

Les élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars 2026.

Pour pouvoir voter, vous devez impérativement être inscrit sur les listes électorales de votre commune.

► Comment s'inscrire ?

Vous pouvez encore vous inscrire en vous rendant **en mairie aujourd'hui, 6 février, avant 17h30**, muni(e) des documents suivants :

- [Pièce d'identité](#)
- [Justificatif de domicile](#) à votre nom

⚠ Les inscriptions en ligne ne sont plus possibles.

► Comment vérifier votre situation électorale ?

💻 En ligne sur : www.service-public.fr

🏛 À l'accueil de la mairie

Vote par procuration

Vous allez être absent le jour du vote aux élections ? Vous pouvez charger un électeur de voter à votre place. Pour cela, vous devez faire une procuration de vote.

Nous vous invitons à effectuer cette démarche le plus tôt possible car en raison des délais d'acheminement et de traitement des procurations, si la mairie ne recevait pas votre procuration à temps, vous risqueriez de ne pas pouvoir voter.

Vous avez la possibilité de remplir le [formulaire en ligne](#) avant de vous rendre obligatoirement dans une gendarmerie, un commissariat de police ou au Tribunal pour la valider.

La boulangerie Le Fournil Gourmand maison Auger passe le relais

Anthony et Elodie, gérants du Fournil Gourmand, ont souhaité adresser un message à la population par l'intermédiaire de la newsletter :

Présente à vos côtés depuis bientôt 8 ans, la boulangerie Le Fournil Gourmand s'appête à tourner une nouvelle page...

Anthony et Elodie transmettent aujourd'hui leur fournil à Nadège et Stéphane qui auront le plaisir de poursuivre l'aventure à vos côtés.

La Boulangerie sera donc fermée du 11 février au 23 février inclus. La réouverture est prévue pour le 24 février, dès 6h, avec toute l'équipe habituelle.

"Nous tenions à remercier chaleureusement notre équipe de choc et surtout l'ensemble de notre clientèle pour ce magnifique chapitre partagé à vos côtés : vos sourires, votre fidélité et votre bienveillance resteront de très beaux souvenirs. Ce chapitre se fermera sous le signe de l'amitié et de l'affection que vous nous avez apporté chaque jour .

Nous souhaitons la bienvenue à Nadège et Stéphane et leur adressons tous nos voeux de réussite au coeur de notre jolie commune .

A très vite, Anthony et Elodie "

⚠️ Alerte aux démarchages frauduleux

Enedis signale une augmentation des démarchages téléphoniques frauduleux menés par des individus se faisant passer pour l'entreprise ou ses partenaires. Ces pratiques visent à proposer de fausses offres commerciales ou à obtenir des données personnelles.

Enedis rappelle ne jamais effectuer de démarchage commercial ni demander d'informations bancaires par téléphone ou e-mail. Toute intervention à domicile fait toujours l'objet d'un rendez-vous ou d'un avis de passage (hors urgence).

En cas de suspicion, aucune information ne doit être communiquée.

Les démarchages abusifs peuvent être signalés au 33 700, au service client Enedis (09 70 83 19 70) ou via les plateformes officielles Bloctel et SignalConso.

Conférence "Les douces violences"

Vous êtes parent, professionnel ou simplement intéressé par les questions de parentalité ?

Venez participer à une conférence interactive autour des "douces violences", pour mieux les comprendre et favoriser des relations respectueuses avec les enfants.

☞ Soirée animée par Élise Hemery, psychologue (Enfance et Sciences)

👉 Quand ? **Mardi 10 février**, à 20h, Salle Antonia à Chantonnay.

Conférence gratuite. 🎟️ Inscription obligatoire [en cliquant ici](#).

💡 Besoin de plus d'[informations](#) ? Contactez le Relais Petite Enfance à la Communauté de Communes du Pays de Chantonnay au 02 51 94 40 23 ou par mail à rpe@cc-paysdechantonnay.fr

INFORMATIONS ASSOCIATIVES

Courlisch'club : Challenge Vendée Orientation

L'association du Courlisch'club vous informe :

"Le Courlisch'club organise ce **dimanche 8 février** la 4ème manche du Challenge Vendée Orientation.

Il s'agit d'une course d'orientation par équipes de deux, dont l'objectif est de pointer un maximum de balises à l'aide d'une carte, en moins de 2h30. Les équipes qui dépassent ce temps se voient appliquer des pénalités.

La compétition existe, bien sûr, mais la course d'orientation reste avant tout un jeu : les meilleurs coureurs ne sont pas toujours les meilleurs orienteurs, ce qui crée un bel équilibre entre les niveaux.

Du côté du Courlisch'club, 8 à 10 coureurs participent régulièrement à ce challenge. Chaque club doit organiser une manche sur un terrain différent, et les autres associations vendéennes nous ont encouragés à relever le défi d'en organiser une à notre tour.

Pour cette première édition chez nous, cela représente :

- . un important travail de cartographie sur le terrain,
- . une gestion administrative des inscriptions,
- . la mise en place du chronométrage électronique, chaque balise étant pointée à l'aide d'une puce.
- . et bien sûr un ravito d'après-course pour débriefer en toute convivialité !

La course est complète avec 200 équipes ! Nous sommes aujourd'hui prêts – ou presque ! – et ravis de pouvoir compter sur de nombreux bénévoles du Courlisch'club, mobilisés pour faire de cet événement une réussite.

Merci aux habitants pour leur accueil et leur compréhension lors du déroulement de la course. Vous apercevez à coup sûr ces orienteurs dans les environs ce dimanche. Pour le lieu exact de départ et arrivée, on ne peut pas vous en dire plus car la carte reste secrète jusqu'à dimanche !

Le bureau du Courlisch'club"

Jardins de la Lune : Assemblée générale & parcelles disponibles

L'association des Jardins de la Lune vous rappelle que son assemblée générale se tiendra le **samedi 7 février 2026**, à la Maison des associations (à côté du stade), à 10h30.

Par ailleurs, si vous souhaitez disposer d'un espace pour jardiner, n'hésitez pas à contacter Mme Linda COSTÉ au 06 87 80 65 19. Des parcelles de différentes tailles sont actuellement disponibles.

VÉLOCIPÈDES (CYCLO-VTT-VAE) : adhésions 2026

L'association des Vélocipèdes vous informe qu'elle organise des permanences pour les adhésions 2026, **les dimanches 8 et 15 février 2026**, de 11h à 12h, au local du club (place des Papillons).

En cas d'impossibilité sur ces deux dates vous pouvez contacter M. Hubert GAUTRON au 06 98 62 26 52

POUR RAPPEL

Nouveau correspondant Ouest France

Si vous souhaitez faire paraître un article, communiquer sur l'actualité de votre association ou de votre entreprise, informer d'un évènement personnel ou collectif, vous pouvez contacter : M. Vincent JAULIN par téléphone au 06.87.03.35.82 mail à jaulin.vincent@orange.fr

Lotissement communal "Le Haut Bois"

Nous vous rappelons qu'un lot est disponible à la réservation  dans le nouveau lotissement communal "Le Haut Bois".

→ Informations complémentaires sur le site internet de la Commune en cliquant ici ou par téléphone au 02.51.40.71.29 ou par mail : mairie@bournezeau.fr

Fleuriste "Le temps d'un bouquet"

Agenda



06/02/2026

Opération Tartiflette

organisée par l'APEL de l'école Saint André



07/02/2026

Assemblée générale

organisée par les Jardins de la Lune



08/02/2026

Assemblée générale

organisée par l'association des Randonneurs



08/02/2026

Bal

organisée par l'association Ola ka danser



08/02/2026

Challenge Vendée Orientation 4ème manche

organisée par l'association du Courlisch'club



12/02/2026

Assemblée générale

organisée par le Club de l'amitié

Rendez-vous avec Madame le Maire

Si vous souhaitez rencontrer Madame Le Maire, nous vous invitons à contacter l'accueil de la mairie pour une prise de rendez-vous. Soit par téléphone au 02.51.40.71.29 ou par mail à mairie@bournezeau.fr

Afin de pouvoir répondre au plus près de vos préoccupations, ces rendez-vous devront être motivés par un sujet particulier.

Si vous ne recevez pas correctement cet envoi, nous vous invitons à consulter la newsletter à partir notre site internet : <https://bournezeau.fr/fr/rb/632257/publications-communales-1>

Mairie de Bournezeau

2 place de la Mairie

85480 Bournezeau

 : 02 51 40 71 29  mairie@bournezeau.fr

Horaires d'ouverture habituels de la mairie :

- *Lundi : de 9h à 12h et de 14h à 17h30*
- *Mardi : de 9h à 12h (fermeture l'après-midi)*
- *Mercredi : de 9h à 12h et de 14h à 17h30*
- *Jeudi : de 9h à 12h (fermeture l'après-midi)*
- *Vendredi : de 9h à 12h et de 14h à 17h30*

 Site internet : <http://bournezeau.fr>